

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE Pour l'occupation du domaine public portuaire

Objet :

Le Grand Port Maritime de la Martinique met à disposition **1 bureau** d'une superficie de **29 m²** à la gare maritime inter-île, située au quai ouest, et invite les opérateurs intéressés à candidater pour l'occupation de cet espace.

Le présent avis est publié conformément à l'article L. 2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Caractéristiques principales de l'occupation :

- **Local à usage de bureau d'une superficie de 29 m²** ;
- Localisation : espace rotonde de la gare maritime en zone rez-de-chaussée ;
- Espace public accessible à tout public ;
- Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h ;
- Ouvert le week-end, horaires variables en fonction des heures d'escales des navires ;
- Le local est équipé de rideaux électriques et de prises électriques ;
- Durée : 3 ans
- Redevance domaniale correspondant au tarif 1220 du barème des services commerciaux (<https://www.martinique.port.fr/tarifs-portuaires.aspx>);
- Occupation temporaire, précaire et révocable en application du code général de la propriété des personnes publiques.

Critères d'attribution :

- Activité commerciale en lien avec le maritime ou le portuaire : 50%
- Projet de développement de l'activité : 35%
- Politique RSE de l'entreprise : 15%

Modalités de réponse :

Toute candidature doit être adressée impérativement par courriel au Service des Affaires Juridiques et institutionnelles : saji@martinique.port.fr.

Le dossier présenté devra comporter un descriptif des activités ainsi que les documents exigés ci-après

- Les références professionnelles ;
- Les attestations d'assurance ;
- L'extrait RNE ;
- Les licences professionnelles, agrément professionnel relatifs à l'activité exercée ;
- Le formulaire de candidature dûment rempli et signé.

Date limite de réception des candidatures : 8 novembre 2024 à 12h